

**Communiqué de presse**

**LA DEPENSE INFORMATIQUE DANS LE MONDE MEDICAL**

*Bilan 2006 - Perspectives 2007 - 2011*

Anne-Marie Abisségué – Research Manager - 01 55 39 61 10 - aabissegue@idc.com

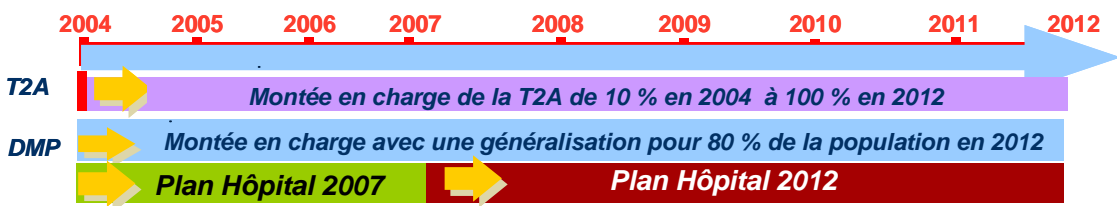
**Paris, le 17 octobre 2007**

**L'informatique : le vecteur clé de la réussite des réformes en cours dans le secteur de la santé**

L'Etat français fait face à un déficit structurel du régime général de la Sécurité Sociale. Cette dégradation des comptes de la Sécurité Sociale, qui devrait se solder par un déficit 12,1 milliards d'euros en 2007 est en grande partie liée au déficit récurrent de la branche maladie ; celui-ci devrait s'élever à 6,4 milliards d'euros pour 2007, après 5,9 milliards d'euros en 2006.

La réponse majeure des pouvoirs publics face à ce déficit structurel a pris forme avec l'adoption de nouvelles réglementations - Réforme de l'Assurance Maladie, Plan Hôpital 2012... - destinées à accompagner la transformation du système santé en France.

**Le calendrier d'applications des principales réformes**



Source: IDC, 2007

L'assurance maladie est un chantier permanent : plusieurs réformes se sont succédées dans l'histoire récente avec l'objectif de maîtriser les dépenses de santé (plan Barre de 1976, plan Juppé de 1995, le Grenelle de santé de 2001...). 2004 a marqué une nouvelle impulsion dans le champ des réformes avec l'adoption par le législateur de deux lois d'envergure.

- ❑ La loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie, qui vise à réduire les dépenses de santé par la « maîtrise médicalisée des dépenses de santé », à travers notamment la mise en place du Dossier Médical Personnel (DMP).
- ❑ La loi de financement de la sécurité sociale pour 2004, qui a introduit une réforme majeure du financement de l'activité de court séjour (Médecine, Chirurgie, Obstétrique, MCO) des établissements de santé : la tarification à l'activité (T2A).

La lisibilité du champ des réformes est également brouillée par l'adoption de plan spécifique, souvent complémentaires, venant se superposer au cadre général des réformes en cours, à l'instar du Plan Hôpital 2012 ou encore du décret du 15 mai 2007 (article R. 1110-4) relatif à la confidentialité des données médicales qui détermine les référentiels de sécurité nécessaires à la conservation ou à la transmission par voie électronique des informations médicales.

Des évolutions réglementaires extrêmement structurantes, dont l'horizon d'application s'étale jusqu'en 2012, et qui placent la modernisation de l'outil informatique comme un vecteur clé de la réussite de cette transformation.

Octobre 2007

## Un volume de dépense informatique hospitalière qui demeure encore faible...

### 2,1% de la dépense hospitalière en 2006

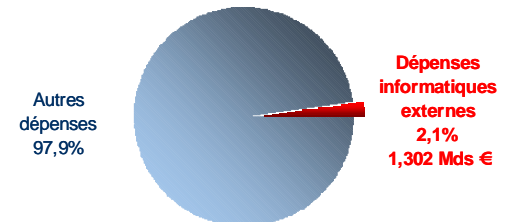
Le volume de dépenses informatiques du secteur hospitalier demeure encore faible ; en 2006, les dépenses informatiques externes (hors rémunération du personnel informatique) ont représenté 2,1% du total de la dépense hospitalière en France.

Un état de fait qui prend du sens compte tenu de la structure des dépenses des établissements de soins qui s'orientent principalement vers la rémunération du personnel : 70% de la dépense des hôpitaux publics en 2006, 50% de la dépense des établissements privés et 83% de la dépense des établissements médico-sociaux.

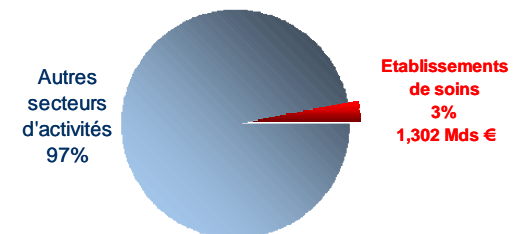
### 3% de la dépense IT professionnelle en 2006

On aboutit au même constat lorsqu'on met en perspective le volume de la dépense informatique des établissements de soins sur le total de la dépense informatique professionnelle en France. En 2006, 3% de la dépense IT professionnelle française a été générée par les établissements de soins.

### Dépense totale des établissements de soins en 2006 : 63,3 Mds €



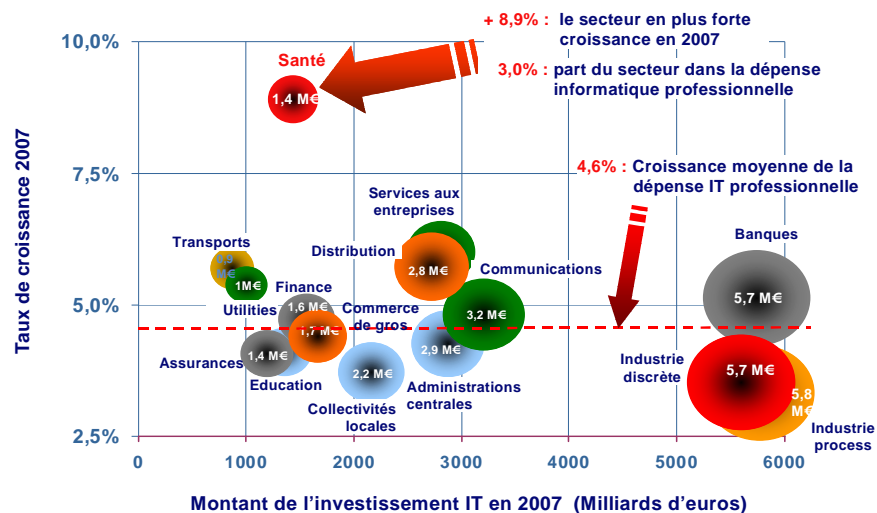
### Dépense informatique professionnelle totale en 2006 : 43,1 Mds €



S  
S  
Source: Sécurité Sociale, IDC 2007

### ...mais qui bénéficie de la plus forte dynamique en 2007

Les dépenses informatiques externes réalisées par les structures de soins vont offrir la croissance la plus élevée du marché informatique en 2007 et à l'horizon 2011. Les dépenses des établissements de soins vont enregistrer une croissance de +8,9% en 2007, portant le montant des investissements IT à 1,418 milliards d'euros, cette belle dynamique se singularise désormais dans un contexte de tassement de la dépense informatique globale professionnelle (+4,6%).

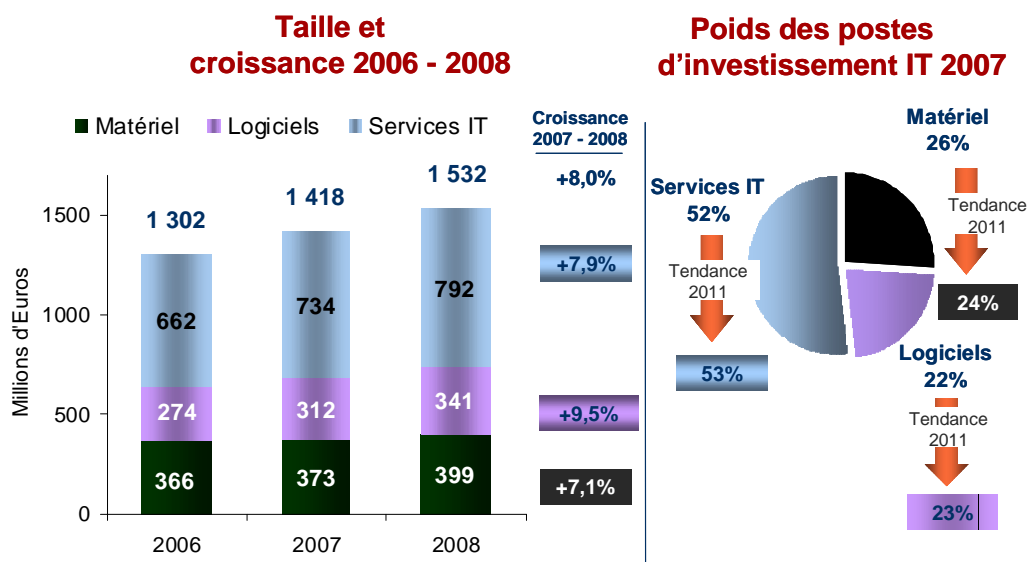


Source: IDC, 2007

Il est indéniable que les évolutions réglementaires constituent le moteur central des investissements informatiques. La mise en œuvre des réformes extrêmement structurantes autour du Dossier Médical Personnel et de la tarification à l'activité notamment alimentent de nouveaux besoins informatiques autour de la consolidation et intégration des systèmes, la conformité aux standards industriels, la dématérialisation et l'archivage des données, la sécurité des contenus et des accès, la mobilité et l'équipement en objets communicants... et impactent par voie de conséquence toute la chaîne informatique : matériel, logiciel et services.

## La dépense informatique du secteur de la santé est tirée par le logiciel

La dynamique des investissements générés autour des systèmes d'information des établissements de soins est tirée par les investissements logiciels, pilier dans la modernisation des systèmes informatiques hospitaliers et la mise en conformité réglementaire des SI. Le marché du logiciel, qui représente 22% de la dépense IT des établissements de soins, connaîtra la plus forte dynamique en 2007 (+13,8% à 312 M€) et en 2008 (+9,5% à 341 M€). Les services IT (+10,9% à 734 M€ en 2007), qui représentent plus de la moitié de la dépense IT du secteur de la santé, devraient enregistrer une croissance de 7,9% en 2008 à 792 M€. La dynamique des investissements en matériel devrait se situer en retrait en 2007 (+1,8% à 373 M€) pour se redresser en 2008 (+7,1% à 399 M€).

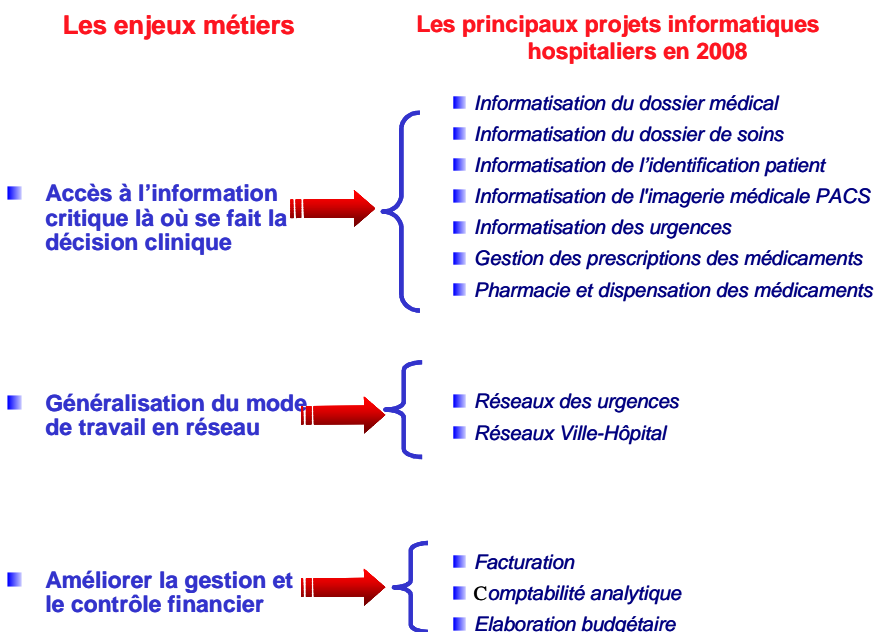


Source: IDC, 2007

## Une multitude de projets informatiques à conduire et des arbitrages difficiles en perspective...

Les investissements informatiques que doivent conduire les établissements de soins au cours des prochaines années sont portés par l'émergence de nouveaux enjeux métiers, fruits des réformes en cours. L'impératif de s'aligner à de nouveaux processus va générer une multitude de projets autour des systèmes d'information hospitaliers. Face à des budgets d'investissements informatiques qui restent étroits, on devrait inévitablement assister en 2008 à de difficile arbitrage dans les priorités à définir.

La nouvelle étude IDC propose une évaluation de la taille et de la volumétrie des principaux projets informatiques que conduiront les établissements de soins en 2008.



Source: IDC, 2007

## PRESENTATION DE L'ETUDE

L'étude réalisée par IDC sur « l'informatique dans le monde médical » propose de mettre en lumière les clés d'analyse de la croissance de la dépense informatique des établissements de soins à travers une quantification détaillée et une compréhension fine des moteurs de la dépense IT des structures de soins publiques et privées.

Cette étude est organisée autour de deux thèmes centraux :

### □ **Structure du marché de la santé**

- Organisation et circuit de décision au sein des hôpitaux publics.
- Organisation et circuit de décision au sein des structures de soins privées : cliniques privées...
- Les enjeux métiers du secteur et les problématiques informatiques associées.

### □ **Taille des marchés**

- Quantification 2006/2008 des dépenses informatiques et la tendance 2011 santé publique et santé privée.
- Matériel : Micro, serveurs, matériel réseaux, autres
- Logiciels : logiciels systèmes, middleware, applications
- Services : intégration, consulting, services opérationnels, maintenance et support, formation
  - Evaluation de la taille des investissements informatiques (dépenses informatiques externes, hors frais de personnel et dépenses associées à l'exploitation ou au renouvellement de l'informatique en place ) qui seront consacrés au financement des grands chantiers de transformation des SIH en France en 2008, par type d'établissements de soins public versus privé et par sous catégorie d'établissements de soins public et privé.
- Les investissements informatiques autour du **dossier patient** en 2008.
  - Les investissements informatiques en 2008 autour de la mise place de solutions **ERP** (gestion administrative et financière de l'hôpital – gestion de la paie et des ressources humaines, gestion de la logistique).
  - Les investissements informatiques autour de l'Informatisation de la **production des soins** en 2008 :
    - **Dossier médical**
    - **Dossier de soins**
    - **Urgences**
  - Les investissements informatiques autour de l'Informatisation de l'**identification patient** en 2008.
  - Les investissements informatiques autour de l'Informatisation de l'**Imagerie médicale** PACS - (Picture Archiving and Communication System) en 2008.

Les investissements informatiques autour de l'Informatisation du **Circuit du médicament** en 2008.

- Gestion des stocks .
- Pharmacie et dispensation des médicaments.
- Gestion des prescriptions des médicaments .

- Les investissements informatiques autour des projets de mise en réseau en 2008 :

- Réseaux des urgences.**
- Réseaux Ville - Hôpital** .

- Les investissements informatiques en 2008 dans le cadre de la mise en place de la **T2A**

- Facturation**
- Comptabilité analytique**

## AU SUJET D'IDC

IDC est le premier groupe mondial de conseil et d'étude sur les marchés des technologies de l'information. En vous adressant à IDC, vous bénéficiez en France, en plus de l'expertise locale, d'un réseau de 800 consultants basés dans 43 pays.

Grâce à son équipe de consultants et aux nombreux outils dont ils disposent, IDC est pour vous un partenaire marketing qui vous permet d'étayer de données quantitatives et qualitatives objectives vos business plans, de bénéficier d'une assistance conseil pour appréhender les dynamiques des marchés, analyser la concurrence, la distribution et l'évolution de la demande sur les marchés informatiques et télécoms.

IDC France met à la disposition de ses clients des outils de recherche sans équivalents

- Des études de marché françaises, européennes et internationales sur les matériels, logiciels, services et télécommunications.
- Un fond documentaire unique, accessible grâce à notre service d'information à la demande, IDC en Direct.
- Une cellule d'enquêteurs téléphoniques spécialisée, ainsi qu'une base de données de 25 000 sites utilisateurs qualifiés.

Les références clients d'IDC France comptent parmi les plus grands de l'informatique et des télécommunications.